



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**SOIXANTE-DIX HUITIÈME RÉUNION
WASHINGTON, D.C. – OCTOBRE 12, 2008**

DC/S/2008-0062(F)

Le 12 octobre 2008

Déclaration de

**Ms. Christine Lagarde
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, au
comité du développement
France**

**Déclaration de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, au
comité du développement**

12 octobre 2008

Ces Assemblées Annuelles de la Banque mondiale et du FMI se tiennent dans un contexte difficile pour l'économie mondiale. Fidèle à sa tradition, la France prône une approche multilatérale pour gérer cette crise et les Institutions de Bretton Woods seront naturellement au cœur de la réponse que nous préconisons. C'est d'autant plus vrai s'agissant de l'intervention dans les pays en développement, où le FMI et la Banque mondiale restent les seuls instruments multilatéraux disposant à la fois de l'expertise financière, des ressources et de la présence universelle nécessaires pour aider à faire face aux difficultés.

Or, afin d'être pertinentes dans les pays en développement, nos Institutions doivent avant tout développer une réponse la plus en prise possible avec la réalité de terrain (i) ; elles doivent également asseoir leur légitimité à travers l'achèvement d'une réforme ambitieuse de leur gouvernance (ii) et développer une vision stratégique, assise sur un plan d'affaires soutenable à long terme (iii); enfin, il s'agit aujourd'hui d'anticiper les crises qui toucheront demain les pays les plus pauvres (iv).

(i) Les Institutions de Bretton Woods seront au centre d'une réponse adéquate à l'impact de la crise dans les pays en développement.

Les pays industrialisés doivent soutenir les efforts fournis par les Institutions de Bretton Woods pour lutter contre les effets de la crise alimentaire, pétrolière et financière, qui frappe d'abord les pays en développement. En effet, la crise financière devient également un défi pour les pays en développement. Deux canaux me paraissent devoir être particulièrement surveillés. Le premier est l'impact direct du ralentissement mondial qui jouera aussi sur leurs exportations. Le second passe par la restriction des conditions de crédits et le tarissement des marchés financiers qui devraient fortement limiter leur accès encore très limité aux marchés de capitaux internationaux. Dans les deux cas, la meilleure réponse est de restaurer la stabilité dans le système financier mondial. C'est ce à quoi nous nous employons tous aujourd'hui, ainsi qu'en témoigne le plan d'action endossé par le G7 d'avant-hier et le CMFI d'hier.

Dans ce contexte, la réponse de la communauté internationale doit être coordonnée. A mon sens, cette coordination doit conserver au FMI un rôle central dans le dispositif de réponse aux crises et de restauration de la stabilité financière et économique, car l'intervention du FMI permet de garantir la cohérence et l'efficacité de la réponse de l'ensemble des acteurs. Dans ce cadre, les interventions des banques de développement en cas de crise, sous forme d'aide projet comme sous forme d'aide budgétaire, trouveront toute leur place pour financer les réformes permettant un retour à une situation saine, dans des conditions où l'accès aux autres financements, comme ceux procurés par les marchés, est réduit.

L'action de la Banque mondiale dans ce contexte est importante en appui des programmes de réduction de la pauvreté. A ce titre, je tiens à féliciter la Banque mondiale pour la réactivité dont elle a fait preuve, en réaffectant 1,2 Md USD aux pays lourdement touchés par la hausse des matières premières agricoles. J'apprécie particulièrement la création d'une facilité de réaction rapide, abondée par le résultat de la Banque, comme je l'avais proposé en avril dernier. Aujourd'hui, les prix des matières premières ont commencé à reculer, mais le sujet de la crise alimentaire reste critique dans de nombreux pays. Ainsi, la création d'un partenariat mondial sur la sécurité alimentaire, couvrant à la fois les aspects politique, scientifique et financier, tel qu'appelée par le Président de la République française, doit rester une priorité pour la communauté internationale.

(ii) Pour rester pertinentes, les Institutions de Bretton Woods doivent asseoir leur légitimité à travers l'achèvement d'une réforme ambitieuse de leur gouvernance.

Nous pouvons collectivement nous féliciter d'avoir réussi, en avril dernier, la réforme des quotes-parts du FMI. C'est maintenant à la Banque mondiale d'entretenir la dynamique et d'aboutir à une réforme de sa gouvernance. Les Gouverneurs discutent aujourd'hui d'un paquet de mesures qui, s'il est accepté, permettrait à la Banque d'effectuer un progrès substantiels et immédiat en ce sens.

Certes, cette proposition n'est pas aussi ambitieuse que ce que j'aurais souhaité, mais j'ai la conviction qu'elle représente une étape significative pour accroître encore davantage la légitimité, la crédibilité et l'efficacité de la Banque. La chaise additionnelle pour l'Afrique sub-saharienne renforcera la voix des pays les plus pauvres au conseil d'administration. La réforme augmentera de manière significative les droits de vote des plus pauvres à la BIRD et à l'AID. De surcroît, nous approuvons totalement un processus de sélection du Président plus transparent, ouvert à tout candidat quel que soit sa nationalité. Notre regret reste que les pays de l'OCDE assument seuls le poids de cette réforme, alors même que certains pays émergents et en transition, déjà surreprésentés, n'y contribueront pas.

Au total, cette proposition est acceptable dans la perspective d'une seconde phase qui permettrait d'aborder le réalignement des droits de vote sur la base d'une juste représentation. Cette discussion sera délicate, mais elle est nécessaire, et j'invite la Banque à la préparer dès aujourd'hui. Pour simplifier le processus à venir, nous devrions partir du résultat effectif de la négociation du FMI, qui reflète l'évolution du poids de ses membres dans l'économie mondiale, ainsi que des contributions à l'AID pour refléter le mandat spécifique de la Banque.

(iii) Une vision stratégique formalisée, assise sur un plan d'affaires agréé par tous, doit soutenir l'action de la Banque mondiale dans les pays en développement.

Il y a un an, le Président Zoellick présentait au Comité du développement sa vision stratégique pour la Banque mondiale, placée sous la notion « chapeau » de mondialisation inclusive et durable. Cette stratégie reste d'actualité, mais elle devrait aujourd'hui être formalisée, affinée et confrontée à la vision des principaux partenaires de la Banque, au premier rang desquels ses actionnaires. Il est important que cette discussion débouche sur des orientations claires, argumentées et formalisées. La Banque ne pourra faire tout, partout ; elle devra savoir concentrer ses efforts pour maximiser son impact là où sa valeur ajoutée est avérée. L'impact devrait également être mieux mesuré, et mis en valeur. Ce document stratégique devrait ainsi être l'occasion de fixer pour la Banque des cibles précises d'impact en matière de développement, évaluées dans un cadre clair de mesure et d'analyse des résultats obtenus.

Cette stratégie devrait enfin être soutenue par un plan d'affaires de l'institution soutenable sur le long terme. Or la situation financière de la Banque est ambivalente : d'un côté, les ratios prudentiels, assis sur des réserves conséquentes, restent confortables ; de l'autre l'activité est structurellement déficitaire, la marge sur prêt ne couvrant pas les frais de fonctionnement. Sur la base de travaux des services, les actionnaires devront étudier de près les arbitrages à rendre entre tarification des prêts, dépenses de fonctionnement et revenus générés par les fonds propres, afin d'assurer à l'institution une situation financière pérenne, à même de lui permettre de développer pleinement son mandat de réduction de la pauvreté. Cette discussion, plus large que la seule question de l'adéquation en capital de la Banque, me semble devoir être abordée lors du prochain Comité du développement.

(iv) **Enfin, il s'agit aujourd'hui d'anticiper les crises susceptibles d'advenir dans les pays pauvres.**

Au-delà de la mobilisation à court terme, les Institutions de Bretton Woods doivent également réfléchir à adapter les instruments, afin qu'ils prennent mieux en compte la vulnérabilité aux chocs. La création à la Banque mondiale d'une facilité de réaction rapide à la crise alimentaire, la discussion au FMI sur les instruments de prêts nous montrent qu'il y a un besoin d'instruments de prêts innovants, permettant de prémunir les pays débiteurs contre les chocs exogènes et d'aider à préserver la soutenabilité de leur dette. C'est pour cette raison que la France et l'Europe ont fortement soutenu la réforme de la Facilité chocs exogènes du FMI qui vient d'être décidée et qu'elles ont souhaité utiliser la flexibilité de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Le même objectif guide notre proposition de faire en sorte que le FMI et la Banque mondiale examinent dans quelle mesure des mécanismes de prêts ou de couvertures contra-cycliques, sur le mode du prêt très concessionnel contracyclique développé par l'Agence Française de Développement, peuvent être introduits d'ici les prochaines Réunions de printemps.

Enfin, il est un défi majeur pour le siècle, à même de générer des crises profondes dans les pays en développement : le changement climatique. La Banque mondiale s'investit dans ce domaine depuis plusieurs années déjà et renforce cette année encore son implication. Je me félicite que l'ensemble du groupe de la Banque mondiale se dote aujourd'hui d'un cadre stratégique sur la lutte contre le changement climatique.

Cette initiative doit être soutenue et encouragée. La Banque mondiale aura en effet un rôle important à jouer sur les questions climatiques, en bonne coordination avec les autres acteurs, en particulier le Fonds pour l'environnement mondial. La stratégie présentée, fruit d'une longue et patiente concertation, est totalement en ligne avec quatre priorités françaises dans la lutte contre le changement climatique : (i) une action qui s'inscrit dans la perspective première de la promotion de la croissance et de la lutte contre la pauvreté, (ii) le renforcement d'une approche dirigée par les pays eux-mêmes (appropriation), (iii) un accent particulier sur les actions d'adaptation, difficilement dissociables des actions de développement, en bonne articulation avec le Fonds d'adaptation du protocole de Kyoto, sans oublier (iv) le déploiement des technologies propres.

Sans financement rien n'aurait toutefois été possible. C'est pourquoi la France salue le lancement de deux fonds intérimaires permettant d'agir sans attendre la mise en place du futur cadre international pour le changement climatique en 2012. Les quelque 6,1 Mds USD levés permettront d'appuyer la démarche de la Banque et d'accompagner les pays en développement dans leurs stratégies de développement propre et de réduction des émissions. C'est dans cet esprit que la France a rejoint cette initiative à hauteur de 500 M USD.

Je souhaite enfin rappeler que nous avons, collectivement, une grande responsabilité pour aider au développement d'un cadre international global et cohérent pour la lutte contre le changement climatique. Nous disposons déjà d'instruments pour servir de base à l'architecture future : je pense en particulier au Fonds pour l'environnement mondial, qui doit continuer à jouer un rôle majeur sur les questions climatiques et qu'il conviendrait de réformer en profondeur pour mieux répondre encore aux enjeux futurs. Dans ce contexte, il me paraît essentiel de définir des principes clés pour construire le cadre international : efficacité en matière de réduction globale des émissions, efficience pour atteindre ces objectifs au moindre coût et équité dans la répartition de l'effort.

* * *

Les institutions de Bretton Woods nourrissent des attentes encore plus fortes en période de crises qu'à l'accoutumée. Pourtant, les défis à relever sont à leur portée, car elles disposent d'atouts pour renforcer leur légitimité et démontrer leur efficacité, pour peu qu'elles accompagnent par leur propre évolution les transformations du monde. Dans ce mouvement auquel les actionnaires doivent apporter leur poids, la France a bien l'intention d'assumer toute sa responsabilité.